

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-421 DU 11 AOUT 2009

Chargeant Monsieur François Adébayo ABIOLA
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, de l'intérim de Monsieur
Christophe Kint AGUIAR, Ministre du Travail et de
la Fonction Publique pour compter du 20 au 28 juillet
2009.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la loi N° 090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret N° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

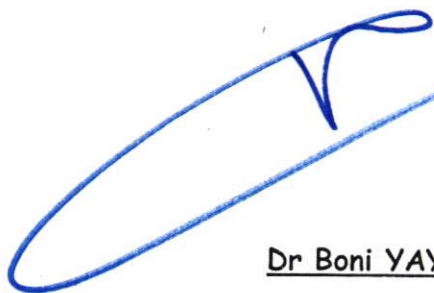
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 20 au 28 juillet 2009, Monsieur François Adébayo ABIOLA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim de Monsieur Christophe Kint AGUIAR, Ministre du Travail et de la Fonction Publique.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 AOUT 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 2 MESRS 2 MTFP 2
SGG 4 Autres Ministères 29 Départements 6 JORB 1